

**Commission Communale
d'Actions Sociales de
VENASQUE**

délibération :
DE_CCAS_2026_1_3

Nombre de conseillers en
exercice : 9

Présents : 8

Votants : 9

**Objet : Délibération
d'installation du Conseil
d'administration du CCAS**

L' an deux mille vingt six, le mardi quatorze avril à 18 h 00, le Conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des réunions, Bibliothèque de Venasque 8 impasse du Couchant à VENASQUE, sous la présidence de Madame PLANCHER Dominique, La Présidente.

Date de convocation du : 09 Avril 2026

Présents : Madame PLANCHER Dominique, Madame PLANCHOT Catherine, Madame HOSTEIN Agnès, Madame CHABRAN Sophie, Madame WUNSCHÉ Evelyne, Madame BRES Sylvie, Madame RICARD Catherine, Madame BRUYERE Cécile

Pouvoirs :
Madame PHAM-TRONG Muriel a donné pouvoir à Madame HOSTEIN Agnès

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame PHAM-TRONG Muriel

Secrétaire de Séance : Madame Catherine RICARD

Rapporteur : Dominique Plancher

Madame la Présidente fait l'appel nominal :

Madame Dominique PLANCHER,
Madame Sylvie BRES,
Madame Catherine PLANCHOT,
Madame Catherine RICARD,
Madame Cécile BRUYERE,
Madame Evelyne WUNSCHÉ,
Madame Agnès HOSTEIN,
Madame Sophie CHABRAN
Madame Muriel PHAM-TRONG (absente excusée)

Elle a dénombré 8 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 2121-17 du CGCT est remplie.

Madame la Présidente a déclaré les membres du C.C.A.S. installés dans leurs fonctions.

Dit que la présente délibération sera affichée au lieu habituel d'affichage des délibérations du Conseil municipal.
Dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement de la mesure de publicité précitée.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont
signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

La Présidente,

Dominique PLANCHER



La secrétaire,

Catherine RICARD

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le 15/04/2026

ID : 084-268401098-20260414-DE_CCAS_26_1_3-DE

Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères -CS 88010 - 30 Nîmes CEDEX 09 - Tél.: 04 66 27 37 00 - Fax: 04 66 36 27 86 - greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage et de sa réception par le représentant de l'État. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Emis le 14/04/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

15/04/2026

La Présidente

Dominique PLANCHER

